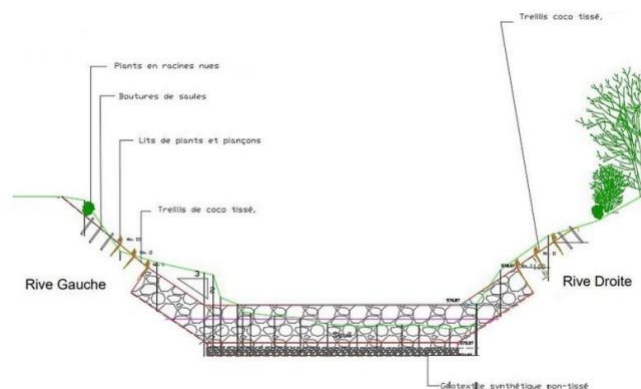


Saint-Gervais : réfection du lit du Bonnant

Un gros chantier est en cours dans le torrent pour renforcer ses berges et installer des seuils. Les travaux sont prévus jusqu'en avril pour stopper l'érosion et l'affouillement des piles ou culées de ponts.



Après la pose des enrochements de "sabot" de berge, des toiles de coco ont été ancrées et parsemées de plants végétaux.



Plan de coupe du seuil "TMB" et des aménagements de berges.

C'est la rive gauche qui a été traitée en premier avec un grignotage du talus de berge sur plusieurs dizaines de mètres de long afin de revenir à un terrain stable. Puis le sabot de berge, la partie basse du talus située au-dessus et sous le niveau de l'eau, a été enroché sur la hauteur des crues habituelles. Ces rochers ainsi disposés libres brisent les effets incisifs de l'eau et maintiennent le terrain.

Des saules à feuilles d'Argousier plantés pour casser les remous du courant et ancrer le terrain

Pour les crues supérieures, plus rares, le risque est moindre car la forme en entonnoir des berges augmente la largeur du lit et donc diminue la force des eaux au-dessus d'une certaine hauteur.

C'est à partir de ce niveau qu'un revêtement en textile de coco a été posé et ancré. Des saules à feuilles d'Argousier seront plantés en lisière d'enrochement. Ils formeront une barrière végétale en bordure immédiate du torrent lors des montées d'eau. Leurs feuilles

ainsi au contact des flots feront office de peigne ayant pour effet de casser les remous du courant qui perdra sa puissance érosive. Cette essence arboricole de faible hauteur va créer des ancrages du terrain par ses racines. Au-dessus, des plants et plantains termineront la végétalisation qui finira par recouvrir la toile.

Ensuite, c'est au tour de la rive droite, la plus inaccessible, d'être reconstruite. L'importante anse est en cours de comblement et il restera ensuite à créer les mêmes aménagements que sur la rive opposée. Viendra ensuite la reconstitution du seuil et de sa marche avec des enrochements libres posés sur un fond géotextile.

L'opération représente un coût de 300 000 € en partie subventionnés par le Département et financé par le SM3A via la contribution collective Gemapi (Gestion de l'eau en milieu aquatique et prévention des inondations).

Le Bonnard n'est pas un long torrent tranquille

Le Bonnard est un torrent de montagne avec des sautes d'humeur. Et avec son utilisation hydromotrice qui rajoute des variations à son aspect, il creuse son lit au gré des crues et réactions aux intempéries ou fontes des neiges. Cette action naturelle de l'érosion sous fort débit, est propice à deux effets : la déstabilisation des berges qui perdent peu à peu leurs fondations dans le lit du torrent au risque de s'affaisser ; et l'affouillement des piles ou des culées des ponts qui le franchissent. Au Fayet, après la centrale hydroélectrique, le Bonnard franchit un pont routier et deux ponts ferroviaires. De part et d'autre de ses berges en sortie du parc thermal, les constructions sont proches comme l'hôtel Terminus ou le site du TMB. Les travaux de renforcement s'avèrent donc nécessaires.



Le seuil de rivière, une zone de calme primordiale notamment pour les poissons

Pour protéger les ouvrages d'art et certaines zones de berges des effets érosifs des cours d'eau, il est normalement réalisé des seuils répondant à des critères précis.

Un seuil est zone aménagée, destiné à calmer la force des cours d'eau, de longueur et déclivité variables pouvant même être en paliers. Ce plancher essentiellement minéral est formé de roches pouvant être scellées entre elles ou pas.

Rien n'est fait au hasard pour préserver également la faune aquatique, dont les truites. Le poisson doit pouvoir remonter les aménagements afin d'aller frayer. Le seuil se termine généralement par une marche de hauteur variable, de faible jusqu'à plusieurs mètres. La chute de l'eau ne doit pas provoquer d'affouillement au pied de la marche, obligeant à prendre en compte la puissance maximale des crues pour déterminer la hauteur devant également pouvoir être franchie par les poissons.